

10 Faits divers & Justice

A la suite de la défaite du Paris Saint-Germain en ligue des champions contre le FC Barcelone

Il poignarde mortellement son ami à Derrière-La-prison

AEE

Libreville/Gabon

La Brigade anti-criminalité (Bac) vient de mettre la main sur Danny Angounou Essogho, alias "Two Colo", un jeune Gabonais de 18 ans, qui a poignardé à mort son ami John Guénoilé Koibitsue, alias "La Météo", en lui plantant un couteau de cuisine au niveau du cou, hier au quartier Derrière-La-Prison. Tout serait parti d'une banale dispute, après la défaite du Paris Saint-Germain (PSG) face au FC Barcelone en Ligue des champions européenne de football.

LA passion et le fanatisme du football peuvent parfois pousser à l'extrême. Hier, vers 3 heures du matin, un jeune homme de 18 ans,

Danny Angounou Essogho, alias "Two Colo", a mis fin aux jours de son ami, John Guénoilé Koibitsue, alias "La Météo", au quartier Derrière-La-prison, dans le premier arrondissement de Libreville.

Selon le mis en cause lui-même, la montée d'adrénaline qui l'a poussé à commettre l'irréparable est due au fait que son ami se serait moqué de lui, après la défaite du Paris Saint-Germain - équipe dont il est fan -, en Ligue des champions européenne de football, face au FC Barcelone, 1 but à 6.

Danny Angounou Essogho, la voix serrée, les yeux presque marqués par le sommeil, cachant mal la gueule de bois, raconte qu'après le match que ses deux amis et lui venaient de suivre dans un bistrot, arrosé de bière, ils ont dé-



Photo : AEE

Danny Angounou Essogho, alias "Two Colo", le meurtrier présumé rattrapé.

cidé de veiller. C'est ainsi qu'ils sont restés assis non loin de l'ancien magasin Ckado. « Nous sommes restés là jusqu'à 2 heures du matin », précise-t-il. Jusqu'à ce qu'ils ont été rejoints par John Guénoilé Koibitsue, qui a commencé à les chahuter sur le résultat du match.

Une violente dispute, toujours selon Danny, a alors éclaté entre John et lui. Puis, une bagarre, rapidement calmée par ses deux autres camarades.

John Guénoilé Koibitsue aurait ensuite regagné son domicile. Mais se sentant blessé dans son amour-propre, Danny a décidé de déclencher à nouveau les hostilités. Il a donc poursuivi son ami jusqu'à son domicile. Nouvelle bagarre. Au cours de l'altercation, Danny Angounou Essogho sortira un couteau de sa

poche, le plantera au cou de John, en présence de la petite sœur de la victime. Guénoilé Koibitsue, grièvement blessé, s'est effondré à la suite de ce coup de poignard. Réalisant la gravité de la situation, le meurtrier présumé a pris, quant à lui, les jambes à son cou.

Un témoin ayant assisté à la scène précise que la victime serait morte sur-le-champ. Avant d'ajouter que le présumé meurtrier a été interpellé par une équipe de la Bac en patrouille dans la zone.

Le mis en cause a reconnu son geste, qu'il a tout de même regretté. Son intention, a-t-il expliqué, était juste de blesser son ami, pour lui laisser une marque sur le corps.

Il a été mis à la disposition de la Direction de la sûreté urbaine (Dsu) pour une enquête approfondie.

Lutte contre le braconnage à Oyem...

Il massacrait des espèces protégées pour en extraire les pièces

AEE

Libreville/Gabon

CYR Ndong Ngoua, un compatriote reconnu comme s'adonnant à la chasse à Oyem, dans la province du Woleu-Ntem, a été arrêté récemment par la police judiciaire (PJ) de cette ville. Il est reproché à l'intéressé, un quadragénaire, de se livrer illicitement à l'abattage d'animaux intégralement protégés, afin d'en extraire les pièces, qu'il revendrait à des tiers, en provenance

de Libreville. Sa pratique mafieuse a pris fin grâce à une action conjuguée des agents de la délégation provinciale des Eaux et Forêts et de l'ONG Conservation Justice.

Les faits se déroulent le 22 février dernier, en début d'après-midi. Le braconnier présumé, selon un officier de police judiciaire (OPJ), aurait eu une importante commande des pièces d'animaux de la part de ses abonnés. De retour d'une longue partie de chasse, où il aurait abattu plusieurs espèces d'animaux intégralement protégés et extrait les pièces de



Photo : D.R

Cyr Ndong Ngoua, le braconnier présumé, et son butin. Photo de droite : Les pièces d'animaux trouvées dans le sac du chasseur.



Photo : D.R

ces bêtes, Cyr Ndong Ngoua se rend au quartier Nkom'Atat, dans le 2e ar-

rondissement d'Oyem où, semble-t-il, il a rendez-vous avec ses partenaires

en affaires.

Malheureusement pour lui, les clients ne se présente-

ront jamais. A la place, ce sont plutôt les policiers, qui viennent vers lui, pour procéder à la fouille du sac qu'il porte. Ils y trouvent diverses pièces d'animaux: des crocs de panthère, des cornes de buffle, des écailles du pangolin géant, une pointe d'ivoire, les cornes d'un Siatunga et d'un buffle, deux crânes de gorille et de panthère...

Suffisant pour que Ndong Ngoua soit interpellé. Il a été placé en détention préventive à la prison centrale d'Oyem depuis vendredi dernier.

... et contre l'immigration clandestine

Le passeur, la commanditaire et des immigrés clandestins aux arrêts

LBON

Mitzic/Gabon

TRÈS connu sur l'axe Oyem-Mitzic où il exerce depuis un bon moment comme transporteur suburbain, Longin Engo Ella, Gabonais de 44 ans, vient d'être mis aux arrêts par la brigade de gendarmerie de Siat-Mitzic. Et pour cause, il transportait nuitamment des immigrés clandestins. Avec lui, la commanditaire, Ginette Ntsame Ondo.

Selon le rapport d'enquête, les faits se déroulent dans la nuit du mardi 28 février au mercredi 1er mars 2017. Dans un premier temps, l'attention des gendarmes en faction au poste de Nsang-Engong est attirée par les aboiements incessants des chiens du village.



Photo : LBON

Le passeur Longin Engo Ella, dont voici le véhicule...

Après avoir cherché, en vain, l'origine des lamentations des canidés, ils décident d'emprunter un autre véhicule qui les dépose dans le village voisin en allant vers Mitzic.

Les pandores reprennent ensuite le chemin du retour à pied, certains qu'ils sont de croiser des inconnus, le flair des chiens étant rarement trompeur.

Ils remarquent d'ailleurs un fait curieux: un véhicule conduit par Longin Engo Ella, qui venait d'être contrôlé au poste de Nsang-Engong pour se rendre à Mitzic, refait le sens contraire. Ce comportement finit par convaincre les gendarmes qu'il y a anguille sous roche. Aussi, interpellent-ils l'intéressé afin qu'il



Photo : LBON

... la commanditaire et les clandestins, neutralisés par la brigade de gendarmerie de Siat-Mitzic.

justifie ses allées et venues à une heure tardive de la nuit, qui plus est seul à bord de son véhicule. Devant les atermoiements du concerné, les fins limiers le soumettent à un interrogatoire serré. Ce dernier finit par passer aux aveux, en déclarant qu'il tente de faire acheminer à Mitzic des clandestins, sur

recommandation de dame Ginette Ntsame Ondo, Gabonaise de 46 ans, moyennant une somme de 70 mille francs par tête.

C'est ainsi que seront repérés sept sans-papiers de nationalité burkinabè, malienne et ivoirienne, qu'il venait de récupérer à Oyem pour les déposer sur un site d'exploitation

artisanale d'or, où exerce sa mandataire qui les utilise pour rendre son activité plus florissante.

A la question de savoir comment faisait-il pour contourner les nombreux postes de contrôle situés sur l'axe Oyem-Mitzic, Engo Ella expliquera sa stratégie: déposer les clandestins à l'entrée des villages disposant de poste de contrôle. Ces derniers traversant lesdits villages à pied, en passant derrière les maisons, avant de les réembarquer à l'autre bout du village!

Ginette Ntsame Ondo, Interpellée à son tour quelques heures après, et son complice de transporteur, Longin Engo Ella, ont été remis, ainsi que les sept clandestins, vendredi dernier, entre les mains de la justice, qui décidera de leur sort dans les tout prochains jours.